ASSOCIATION PHILATELIQUE LILLOISE

Nortimbrophil

N° 110 4° trimestre 2022

« typographie, taille-douce, offset, héliogravure...

...de quoi s'agit-il ?» A vous de le dire!

NORTIMBOPHIL

Revue de

L'Association Philatélique Lilloise

Association fondée en 1927

Siège: Maire de Quartier de LILLE CENTRE 31 Rue des Fossés LILLE

Membre de la F.F.A.P. n° 2-42 et du Groupement Régional NORD- PAS-DE-CALAIS

IINSS 02 90 2516

SIRET n° 391 827 227 00029

Responsable de la publication:

Brigitte VANSTEENDAM 18 Rue Gambetta 59 RONCHIN

Rédacteurs:

Olivier CORBLIN

PhilippeSAVARY

PierreWEXSTEEN

Jean MILLAIRE

Mise en page:

Jean MILLAIRE

Comité de lecture

Evelyne CANTIGNEAUX

Périodicité: variable!!!

Site web:

assphilatéliquelilloise.fr À consulter le plus fréquemment possible pour qu'il figure en tête de liste. n° **110** Février 2022

Bonjour à Toutes et à Tous,

Voici le nouveau numéro de notre revue qui paraît avec quelque retard n'ayant pas encore toutes les confirmations pour nos manifestations annuelles.

En ce qui concerne l'activité philatélique, nos réunions ont repris de manière régulière sans problème, le seul bémol reste le stationnement.

Notre Fête du Timbre aura lieu les 11 et 12 mars 2023, salle Colin à RONCHIN, le thème étant « le voyage » année 1. Pour ce qui est de la bourse, nous n'avons pas encore l'assurance d'avoir une salle, nous sommes dans l'attente de plusieurs réponses.

Je ne vous « rabâcherai » pas le discours du bénévolat qui s'épuise ; du manque d'aide ou de suggestions innovantes ; des Associations Philatéliques qui s'éteignent petit à petit, etc, etc… c'est épuisant et décourageant.

Nous verrons ce que donne l'avenir pour notre Association… Elle est encore animée et debout grâce à l'implication de quelques personnes présentes et actives que je remercie vivement.

Depuis le dernier numéro du Nortimbrophil, nous avons malheureusement eu la peine et le regret d'apprendre le décès de Monsieur Yves STAES, membre actif de notre Association, entre autres vérificateur aux comptes de l'APL. Nous avons également appris le décès de Marie-France DELABRE, bien connue de notre Association qui était responsable du point philatélique de la poste de LILLE.

Notre Assemblée Générale se tiendra le 19 décembre prochain, vous recevrez les convocations prochainement avec l'ordre du jour. N'oubliez pas qu'il est indispensable d'être à jour de sa cotisation pour assister à l'AG.

En attendant d'avoir le plaisir de vous voir soit lors de notre AG, soit lors de nos réunions,

Bonne lecture à tous et bien cordialement,

La Présidente,

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APL

18 juin 2022

Local habituel rue Jeanne d'Arc à LILLE

Présents : Mme Brigitte VANSTEENDAM; MM. Bernard DEVAMBEZ, Pierre DUBREMETZ, Jean MILLAIRE, Didier PIERRE, Jean-Marie POUILLAUDE, Philippe SAVARY

Absents excusés : MM. Michel DEBACKER, Guillaume DELESALLE, Luc MOUTON.

1. Approbation du PV de la précédente réunion : à l'unanimité
2. Constats : reprise normale des réunions et des manifestations de puis 2021 :
   - Fête du Timbre : (la Méhari et la 2 CV Citroën), en septembre 2021. Succès moyen en raison de la crainte du COVID
   - Assemblée Générale : bonne participation ; le compte-rendu a été publié dans le dernier NT n° 109.
   - Fête du Timbre (les trains et la randonnée) en mars : on a constaté un léger déficit, la mobilisation a été plus que satisfaisante (c'était la deuxième de l'année !)
   - La Bourse : un succès grâce à l'implication de Philippe SAVARY et l'aide ponctuelle de ceux qui s'étaient portés volontaires pour installer, ranger, nettoyer, servir... L'absence d'exposition nous a fait gagner du temps et n'a pas suscité d'inquiétude de la part des visiteurs dont le flux matinal s'est étiolé durant l'après-midi. Un bénéfice de 900,06 €, malgré l'interdiction des boissons « alcoolisées ». La plupart des exposants ont manifesté leur satisfaction. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Didier PIERRE victime d'une fracture du bras lors des rangements !

3;Projets 2022/23

- Le NT 110 devrait paraître fin septembre, début octobre avec de nombreux articles envoyés par les adhérents, le résultat du concours et de plus amples précisions sur la bourse. Il faudra décider de revoir la formule : la nouvelle présentation du n°109 a été bien accueillie. Faut-il publier plus souvent avec moins de pages ou s'en tenir à deux ou trois n° par an, avec plus de pages ?
- De nouvelles idées seraient les bienvenues pour animer nos réunions : les conférences d'Olivier CORBLIN, reprises dans le NT, permettent de témoigner du bon niveau philatélique de notre Association. « On cherche un timbre » permet de se replonger dans les catalogues afin de trouver le sujet figurant sur le timbre qu'on espère gagner. La tombola est bien entendu maintenue, il serait bon que d'autres personnes se joignent à Brigitte VANSTEENDAM pour la réalisation des lots.
- La Fête du Timbre 2023 devrait pouvoir se tenir une fois de plus à Ronchin, avec le retour de la « petite restauration ». Les commandes obligatoires à la Fédération sont coûteuses ; l'étalement sur deux journées mobilise beaucoup d'énergie pour une manifestation de plus en plus déficitaire. Il faudra prendre une décision…
- Le déplacement à Philexfrance a intéressé 4 personnes, c'est un bon début, le système du covoiturage est évidemment une bonne solution.
- La Bourse 2023 : **Où ? Avec qui ?** Philippe SAVARY prospecte à proximité de Lille car plusieurs personnes ont déploré l'absence d'un accès pour les PMR (c'est une salle

de sport, pas de Handisport : pas de rampe d'accès. Lors des prochaines réunions, il faudra trouver une solution.

- AG : date prévue : le 19 novembre, de 14 à 18 h à confirmer à la rentrée.
- Congrès régional : en 2024 : le principe de la participation est approuvé par 6 membres du CA sur 7. En ce qui concerne l'organisation, la question se posera aussi à la rentrée.

Renouvellement du bureau : à l'unanimité sont élus :

Présidente : Brigitte VANSTEENDAM

Vice-Présidents : Pierre DUBREMETZ et Philippe SAVARY

Trésorier : Jean-Marie POUILLAUDE, Trésorier-Adjoint : Didier PIERRE

Secrétaires-Adjoints : Michel DEBACKER et Jean MILLAIRE

Responsable des Abonnements : Bernard DEVAMBEZ

Le bureau devrait s'étoffer pour des tâches plus ponctuelles (fête du Timbre par ex). Les candidatures seront les bienvenues lors de la prochaine AG..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Le Secrétaire-Adjoint, Jean MILLAIRE

La Présidente, Brigitte VANSTEENDAM

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APL 22/10/2022

Présents : Brigitte VANSTEENDAM, Philippe SAVARY, Jean-Marie POUILLAUDE, Michel DEBACKER, Jean MILLAIRE, Bernard DEVAMBEZ, Didier PIERRE.

Absents excusés : Pierre DUBREMETZ, Guillaume DELESALLE.

Le PV du CA du 18 juin dernier est approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne les demandes de Guillaume DELESALLE, pour les projets d'exposition de sa fille Camille, il faudra se renseigner auprès de Mehdi qui expose et sur la page facebook de l'APL.

J.M. POUILLAUDE a adressé un courrier concernant les frais de déplacement pour le salon d'automne.

Une discussion s'engage sur ce point. Didier PIERRE souhaite un remboursement pour tous les déplacements concernant le club. J.M. POUILLAUDE demande s'il est possible de faire la même chose que pour le Salon de Printemps ; comme 4 personnes avaient manifesté leur intérêt, il pensait que le principe du remboursement était acté (déplacement de 500 km avec son VP et longue attente aux stands, un défraiement de 120 € lui semblait accessible). Philippe SAVARY précise que le principe du remboursement ne peut être systématique.
Didier PIERRE précise sa pensée : en cas de déplacement interne, dans un rayon d'une vingtaine de km, pour les circulations par ex, il n'est pas nécessaire de rembourser les déplacements ; par contre, lorsqu'il s'agit de déplacements à l'extérieur (salons parisiens, par ex, si c'est pour rendre service à

l'ensemble du club, il est nécessaire de rembourser les frais engagés par celui qui effectue le déplacement. Jean Marie POUILLAUDE indique qu'il s'agit d'un déplacement offert aux membres du club qui le souhaitent et qui s'avère nécessaire : certains produits de La Poste ne sont disponibles que lors des Salons, sur place. Philippe SAVARY souhaite que cette disposition soit réservée aux Salons parisiens d'Automne et de Printemps. Jean MILLAIRE donne lecture d'un texte qui répond à la question et qui sera soumis à l'approbation de la prochaine AG du club le 19 novembre prochain :

« Le service des nouveautés est susceptible de devoir fournir aux adhérents des produits philatéliques disponibles seulement aux Salons de Printemps et d'Automne à Paris. Il convient donc de défrayer celui ou celle qui acceptera de se charger du déplacement avec son véhicule personnel. Les places gratuites disponibles dans le véhicule seront attribuées par tirage au sort parmi les membres du club éventuellement intéressés. Il n'y aura donc qu'un seul véhicule pris en charge par déplacement. De la même façon, les déplacements, pour un trajet supérieur à 30 km, pour assister aux manifestations (groupement, Fédération…) seront remboursés au propriétaire du véhicule utilisé. »

En ce qui concerne le patrimoine de l'APL, il convient de réfléchir à l'avenir de l'Association ; en attendant, la situation financière permet d'offrir à chaque adhérent présent (ou qui a donné procuration) un bon cadeau de 30 € dans une boutique philatélique.

De même, une « super tombola » sera dotée de lots conséquents par adhérent présent ou ayant fourni un pouvoir.

En ce qui concerne une fusion avec un autre club, la question pourra être étudiée en CA.

Devant les prises de position en faveur ou contre l'adhésion à la Fédération, la question sera posée lors de l'AG du 16 novembre prochain, après avoir entendu les arguments des uns et des autres. L'appartenance à la Fédération nous permet d'entretenir des liens avec les autres clubs, d'avoir un cadre juridique solide, de pouvoir faciliter la tâche des adhérents désirant exposer et concourir dans l'une des catégories, d'aider la section jeunes de l'APL, l'abonnement à la revue. Le départ se traduirait par moins de contraintes : la Fête du Timbre est le meilleur exemple : mobilisation des membres, souvent les mêmes, cotisations moins élevées mais nous priverait des services énoncés plus haut.

Le Secrétaire-Adjoint, Jean MILLAIRE

La Présidente, Brigitte VANSTEENDAM

NOS REUNIONS

8 & 22 10 22; 5 & 19 11 22; 3 & 17 12 22; 7 & 21 01 23; 4& 18 02 23 ; 4 & 18 03 23 ; 1 & 15 04 23 ; 6 & 20 05 23 ; 3 & 17 06 23; 1 07 23.

BOURSES ET REUNIONS

La rubrique disparaît, mais la BOURSE DE L'APL, organisée par Philippe SAVARY, Guillaune DELESALLE est fixée au (en attente!)

Il est encore temps de vous inscrire pour participer à l'organisation : invitez votre famille! Nous manquons de bras neufs pour les manipulations!!!

PETITES ANNONCES

RECHERCHE : « Histoire de Lille » par Victor Derode, Tome I (ed : Hebrad &Co à Paris ; Beghin, 15 Rue Esquermoise à Lille ; Bronner Bauwens 2 Rue du Pont Neuf Lille) 1858 Fr. TRICOT 06 23 15 50 79	Robert Turpain, APL 3040 recherche timbres de postes locales d'avant 1900 : Allemagne, Russie, Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Etats-Unis, Chine, Etats Indiens. 06 65 04 46 30
Jean-Marie Pouillaude (APL 2333) : vend album de timbres oblitérés de différents pays d'Europe + quelques thématiques. Téléphone 03 20 60 47 18 – 06 76 54 42 58	**Philippe Savary** (APL 2372) Recherche documents philatéliques et cartophiles sur Vauban et son œuvre. Téléphone 03 20 95 44 73 – Email : ph-savary@hotmail.fr
Carlos Sacré (APL 2470) propose au ¼ de cote les timbres autoadhésifs de France n° 22 et 224 neufs. 03 20 58 72 43 carlos.sacre@neuf.fr	**Brigitte Meesman** recherche flammes tous pays, tous thèmes 03 20 44 18 73
Olivier Corblin (APL 3007) Recherche, tous états ; Roumanie années 1872-1879 : YT n°36 à 54 ; Guatemala année 1871 : YT n°1 à 4. + France fiscaux : effets de commerce 1864-1873 Tél 06 83 00 77 21 (répondeur) ; e-mail olivier_corblin@yahoo.com	Recherche documents Croix Rouge : Feuillets années 2012-2013 et 2016. Autoadhésifs année 2017 (carnet) **Robert MEESMAN** de l'APL, du Club de la Chapelle d'Armentières et de Comines (Belgique) 03 20 44 18 73
Je recherche tout timbre oblitéré pas trop commun, tous pays mais sans obl. de complaisance ; en échange, je donne même cote SOIT en oblitérés à surtaxe de France, SOIT en timbres (N**, N* et/ou Obl.) des colonies françaises, le tout de mon choix, mais j'accepte des mancos pas trop "pointues" que je servirai en priorité **Robert LIGNY**, 479, route de Nîmes, 34670 Baillargues	**Lucienne LAMIRAND** se propose d'aider les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer (réunions, circulations...) à compléter leurs collections; envoyez-lui une liste comportant: le pays concerné, les n° des timbres, l'état (XX,X, Obl) etc. Lucienne LAMIRAND, 16 Rue des Prés 59320 EMMERIN
 Recherche documentation sur les MESSAGERIES DES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING. Pour consultation, achat possible. Contacter : apierrew@wanadoo.fr	Vends une collection d'une dizaine d'albums en très bon état de pays du Monde avec de nombreuses thématiques. Achat en un seul lot souhaité. Prix 30 € pièce. Joindre le 03 20 52 50 13 dans la journée.

GENIAL OLIVIER!

Il y avait dans le numéro de Janvier de Timbres Magazine (01), un article sur les émissions des Indes néerlandaises (02) dont je voulais parler depuis un moment, mais ma documentation est en Néerlandais (03).

Les timbres représentent Guillaume III (04), roi des Pays-Bas de 1849 à 1890 (05). Ces timbres ont été utilisés assez longtemps, de 1870 à 1891, et même au-delà puisque l'encadrement a été réutilisé

pour sa fille Wilhelmine, jusqu'à la fin de la régence, en 1899 (06). La parenté avec les timbres de France de la même époque est patente (07). Pourquoi un tel choix ? La France était plutôt alliée de la Belgique, dont le roi Léopold Ier avait épousé Louise, fille de Louis-Philippe. Il est possible que la proposition de Napoléon III de racheter le duché de Luxembourg à un Guillaume III désargenté, en échange de sa neutralité dans la guerre prusso-autrichienne de 1866 ait contribué à réchauffer les relations, même si les manœuvres de Bismarck firent capoter le projet (08). Les Indes néerlandaises avaient été conquises sur les Portugais au XVIIème siècle, afin de contrôler le commerce des épices (09).

Le timbre le plus intéressant est la plus haute valeur de la série, bicolore (10). J'ai immédiatement pensé aux mystérieux essais de Hulot (11). Ces essais, réalisés en paires à partir de clichés du 1F émis en 1853 (12), sont mentionnés par Arthur Maury (13) et le docteur Fromaigeat (14) mais sans autre précision. On trouve des illustrations dans les catalogues Marianne (15) et Spink (16). Il existe de nombreuses combinaisons de couleur, et apparemment plusieurs tirages, avec le profil de Napoléon III plus ou moins redressé (17 à 19).

On peut essayer de resserrer la fourchette de 1853-1876 en étudiant dans les catalogues les diverses émissions bicolores réalisées à cette époque (20). La Suisse ouvre le bal dès 1845 avec les émissions cantonales de Bâle, Genève et Zurich, puis fédérales en 1850 (21). La Russie se lance à son tour en 1857 (22).

En 1864, la Belgique reçoit des offres pour l'émission de 1865 (23) qui sera finalement monochrome (24). L'Espagne émet ses premiers timbres bicolores en 1865 (25), une partie du tirage sera dentelée par des machines achetées en Belgique (26). N'oublions pas que l'impératrice Eugénie était espagnole. En France, M. Renard, qui inonde l'administration de projets, fait une proposition pour des timbres fiscaux en 1866 (27). Cette même année, le projet de timbre-poste à 5F est lancé et c'est la proposition de D.-A. Barre qui sera retenue (28). Les essais de Hulot seraient-ils une contre-proposition ou bien auraient-ils été faits pour démontrer ses capacités vis-à-vis des pays voisins ou des industriels concurrents ?

La Grande-Bretagne et son empire entrent en scène en 1867, avec Héligoland et les Iles Vierges (29), puis l'Etat de Victoria (Australie) en 1868 (30). Les Etats-Unis suivent en 1869 (31), de même que la Roumanie (32). Enfin, le Danemark les rejoint en 1870 (33).

Il est amusant de noter que si les Indes néerlandaises ont eu leur timbre bicolore dès 1870, la métropole a dû attendre le changement de type en 1872 (34). La France a eu des timbres fiscaux bicolores dès 1874 (35) mais même s'il y a eu des projets en 1876 (36), il a fallu attendre 1900 pour les timbres-poste (37).

pb_01.jpg

pb_02.jpg

pb_03.jpg

pb_04.jpg

pb_05.jpg

pb_06.jpg

pb_07.jpg

pb_08.jpg

pb_09.jpg

pb_10.jpg

pb_11.jpg

pb_12.jpg

pb_13.jpg

pb_14.jpg

pb_15.jpg

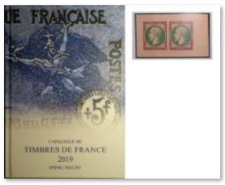

pb_16.jpg

pb_17.jpg

pb_18.jpg

pb_19.jpg

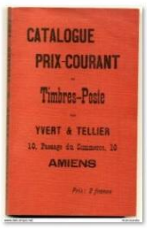

pb_20.jpg

pb_21.jpg

pb_22.jpg

pb_23.jpg

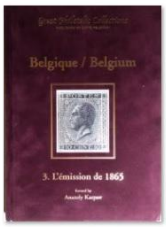

pb_24.jpg

pb_25.jpg

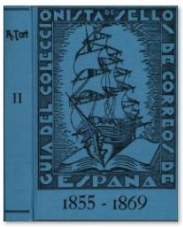

pb_26.jpg

pb_27.jpg

pb_28.png

pb_29.jpg

pb_30.jpg

pb_31.jpg

pb_32.jpg

pb_33.jpg

pb_34.jpg

pb_35.jpg

pb_36.jpg

pb_37.jpg

En septembre 2021, la maison Philatel (01) proposait un débris d'enveloppe tapissé de timbres (03) pour €250,- (02).
Grâce à l'infographie, on s'aperçoit que les timbres à 40c forment une bande de 5 et une autre de 10 (04) qui se placent en 121G1-125G1 et 131G1-140G1 (05).
Le débris s'est vendu €2407,- et a même eu les honneurs de "Timbres magazine" de décembre 2021 (06). On a pu ensuite le retrouver chez Gaërtner (07) pour €25000,-, assorti d'une description dithyrambique (08) mais avec la photo du verso (09). Le lot est resté invendu et s'est retrouvé en vente chez Auction Galleries Hamburg (10) pour €17000,- seulement (11), mais ne s'est pas plus vendu.
Il faut dire que l'affranchissement à F9,70 (12) pose problème. En effet, la lettre était un sixième échelon de poids : indication "6" au recto, confirmée par le "18" à l'encre rouge qui correspond au montant (en cents) reversé par la poste française à la poste américaine pour le parcours sur le territoire américain et qui est un multiple de 3 cents par échelon de poids. Voici un exemple (13) au premier échelon de poids d'une lettre transatlantique, avec l'indication "3 [cents]" en rouge et une paire de timbres à 40c qui se place en 107G1-108G1 (14). 9,70 n'étant pas un multiple de 6, il y a donc des timbres en plus ou en moins.
La seule autre lettre Chine-USA via la poste française que je connaisse est un premier échelon de poids et pour laquelle il manque deux timbres (13). En désespoir de cause, après avoir appris par hasard l'existence d'un catalogue sur "Les tarifs postaux de et pour la Chine au XIXème siècle" (Léo Bancourt) (16), j'ai contacté l'auteur qui m'a indiqué que le tarif était de F1,60 par échelon de poids à cette époque (17). Il y a donc 10c de trop ce qui est curieux : la disposition des timbres aurait plutôt plaidé pour des timbres enlevés (12).
PS : je me suis aperçu par la suite que, plutôt que de déranger M. Bancourt, j'aurais mieux fait de consulter "La poste maritime française" de Raymond Salles qui mentionne les tarifs cherchés dans son tome V (18).

shanghai_01

shanghai_02

shanghai_03

shanghai_04

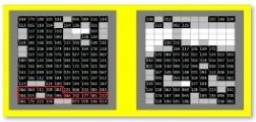
shanghai_05

shanghai_06

shanghai_07

shanghai_08

shanghai_09

shanghai_10

shanghai_11

shanghai_12

shanghai_13

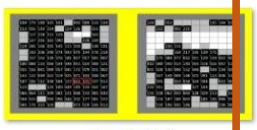
shanghai_14

shanghai_15

shanghai_16

shanghai_17

shanghai_18

Conférence roulette

Encore un vieux débris (01) mais tout multiple est potentiellement bon à prendre pour le planchage. Cette paire n'apporte malheureusement rien de neuf : elle se place en 96G1-97G1 (02).
La question ici est pourquoi sur une lettre partie de Besançon à destination de Lyon, les timbres sont oblitérés par une roulette de gros points, oblitération parisienne (03)? "La poste ferroviaire de ses débuts à 1870" (Pierre Lux - Académie de philatélie, 1992)(04) nous montre le parcours théorique (05), via Dijon et non Paris. Ce détour a retardé la distribution : partie le 9 de Besançon, la lettre est arrivée le 16 à Lyon (06). Peut-être l'oubli de l'oblitération à Besançon justifiait-elle un contrôle à Paris ?
D'autre part, cette roulette de gros points est constituée de 7 lignes de points (07). Le "Catalogue des marques postales et oblitérations de Paris" (André Rochette & Jean Pothion, 1958) (08) nous indique que toutes ces oblitérations sont constituées de 6 lignes de points (09). Cependant, le "Premier supplément au tome I de l'encyclopédie des timbres-poste de France" (Académie de philatélie, 1969) (10) demandait aux collectionneurs des informations sur cette roulette de 7 lignes connue sur une lettre de 1853 (11). En 2014, M. Baudot relançait la question dans "Timbres

magazine" (12, 13). Notre lettre date de 1866 et la frappe de l'oblitération présente de curieuses altérations même si les frappes sur les deux lettres correspondent parfaitement (14).
J'ai posé la question à M. Melot de "Timbres magazine" qui m'a répondu avoir transmis ma question à MM. Sinais et de La Mettrie. A suivre...

Outre ses qualités de conférencier, de narrateur, notre ami Olivier aime chercher et ... il trouve ! Dernier exemple en date :

Et voici la (prompte) réponse:

Les deux timbres sont des fiscaux-postaux de 1943-1944 (c'est écrit dessus !).
Si j'ai bien compris, ils représentent une surtaxe de 10% du port (arrondi à la valeur supérieure, et la taxe de recommandation n'est pas concernée).
On trouve facilement les 3 plus petites valeurs oblitérées et sur documents.
Valeur symbolique dans tous les cas.

www.delcampe.net kiss54

Avec des photos justifiant le propos, je retiens cette lettre sur laquelle figure ce timbre fiscal-postal qui ne figure pas dans le catalogue ordinaire. Olivier dispose d'une documentation phénoménale!

.

MAXIMAPHILIE

Voici d'abord les résultats du concours proposé dans le n°109. Trois membres ont participé, c'est un bon début. Je reproduis leur propos, dans l'ordre de l'arrivée des courriels ou courriers.

Philippe SAVARY

Photo n°1 (du haut) : le timbre français YT n° 1330 "vue de Laval" ou plus simplement "Laval" de 1962 (vert, bistre, gris-bleu) montrant le château et le pont de Laval sur la Mayenne pourrait contribuer à composer une très belle carte maximum.

Photo n°2 (au milieu) : le timbre français de 1946 identifié sous le n° 763 de couleur brun-lilas représente le site de Rocamadour dans le Lot. Mais le n° 3492 multicolore de 2002 pourrait aussi faire l'affaire ; question de goût ! Moi, j'opte pour le n° 763 en meilleure harmonie avec les couleurs du cliché montré et ce, bien que la figuration du timbre ne corresponde pas parfaitement avec la photo proposée (Il manque la vallée située au pied du site-promontoire.)

Photo n°3 (donc en bas) : la carte postale montre la porte de la Craffe à Nancy. Le timbre français émis en 1986 à l'occasion du 59ème congrès de la fédération des Sociétés Philatéliques Françaises à Nancy intitulé "Nancy - FFAP" a été tiré en gris et en gris-bleu nuit. Il porte le n° 2419 et correspond parfaitement à la vue proposée par l'inventeur de ce concours.

Olivier CORBLIN

Pour les 3 cartes, je suggère :_ Laval YT 1330,_ Rocamadour YT 763 ou YT3492,_ Nancy YT 2419.

Régine DRUESNE:

1: Châlons sur Marne, 2: Rocamadour. 3: Porte de la Craffe à Nancy

Les trois participants pourront réclamer leur superbe cadeau philatélique au Trésorier lors de la prochaine réunion

UN BEAU TIMBRE

Une réponse, celle de Régine Druesne:

«Un beau timbre, c'est un petit chef-d'œuvre de quelques centimètres carrés, fruit de la rencontre entre un graveur de talent et un sujet d'intérêt général, finement ciselé. Hommage à des personnalités, reproduction d'œuvre d'art, élément de patrimoine naturel, architectural, culturel...Le tout agrémenté de couleurs attrayantes.»

Cette définition me plaît, je pense qu'une illustration s'impose:

« pas beau » ? *« beau » ?*

NOS PEINES

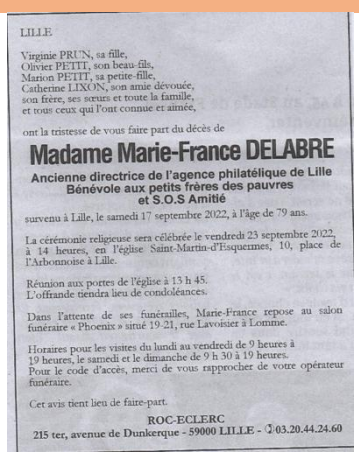

LILLE

Virginie PRUN, sa fille,
Olivier PETIT, son beau-fils,
Marion PETIT, sa petite-fille,
Catherine LIXON, son amie dévouée,
son frère, ses sœurs et toute la famille,
et tous ceux qui l'ont connue et aimée,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie-France DELABRE

Ancienne directrice de l'agence philatélique de Lille
Bénévole aux petits frères des pauvres
et S.O.S Amitié

survenu à Lille, le samedi 17 septembre 2022, à l'âge de 79 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 septembre 2022, à 14 heures, en l'église Saint-Martin-d'Esquermes, 10, place de l'Arbonnoise à Lille.

Réunion aux portes de l'église à 13 h 45.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Dans l'attente de ses funérailles, Marie-France repose au salon funéraire « Phoenix » situé 19-21, rue Lavoisier à Lomme.

Horaires pour les visites du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, le samedi et le dimanche de 9 h 30 à 19 heures.
Pour le code d'accès, merci de vous rapprocher de votre opérateur funéraire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ROC-ECLERC
215 ter, avenue de Dunkerque - 59000 LILLE - ✆ 03.20.44.24.60

Marie-France DELABRE nous a quittés le samedi 17 septembre 2022, des suites de ce qu'on appelle pudiquement «une longue maladie». Elle était âgée de 79 ans. Membre d'honneur de l'APL, elle avait fait toute sa carrière professionnelle au sein de La Poste, elle avait été notamment Directrice de l'agence philatélique de Lille, rue du Molinel. Pendant de nombreuses années, elle y a dirigé une dizaine de personnes. Très dévouée, elle était bénévole de jour comme de nuit aux Petits Frères des Pauvres et à SOS Amitié. Divorcée lorsque sa fille Virginie avait 14 ans, Marie-France avait fait face à l'adversité avec courage. Elle était devenue grand-mère d'une petite Marion l'année de sa retraite. Elle ne manquait pas de venir nous rendre visite lors de nos Fêtes du timbre et de nos Bourses philatéliques et échanger avec elle était un vrai moment de bonheur. Hélas, la maladie lui avait fait décliner nos dernières invitations.

Ses funérailles ont eu lieu le 23 septembre en l'église St Martin d'Esquermes, place de l'Arbonnoise à Lille.

Philippe SAVARY

ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION PHILATELIQUE LILLOISE

le 19 NOVEMBRE 2022
à 14 H 30
22 rue Jeanne d'Arc à Lille

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue et ami(e),

Le Conseil d'Administration de l'A.P.L. serait très heureux de votre présence à l'Assemblée Générale de notre association.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de l'Assemblée Générale du 19 Novembre 2022, accueil des nouveaux adhérents et hommage à nos amis disparus ;

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 4 Décembre 2021 ;
- Rapport d'activités de la saison 2021-2022 ;
- Rapport financier du Trésorier ;
- Quitus des deux rapports ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- vote et renouvellement des vérificateurs aux comptes ;
- Rôle de la Fédération Française Associations Philatéliques ;
- Vote à bulletins secrets pour le maintien de notre association au sein de la Fédération ;
- Prévisions d'activités pour la saison 2022-2023 ;
- Montant de la cotisation pour la prochaine saison 2022-2023 ;

- Questions diverses
  (remboursement des frais de déplacement ?, patrimoine de l'APL…) ;

- Paroles aux invités ;
- Renouvellement du CA ;

- Tirage de la tombola réservée aux membres présents et ayant donné pouvoir ;

- Pot de l'amitié.

Les questions diverses que vous souhaitez ajouter à l'ordre du jour, doivent être déposées, par écrit, auprès de Monsieur Jean MILLAIRE, Secrétaire, **dès que possible,**

Nous comptons sur vous.
Bien cordialement.

La Présidente,

Brigitte VANSTEENDAM

T R E S I M P O R T A N T

N.B. : Les membres empêchés pourront, par écrit ou par mail (grâce au coupon ci-dessous), déléguer leur pouvoir à un autre membre de l'association. Chaque membre ne peut détenir qu'un nombre de pouvoirs inférieur à dix. Si un membre détient plus de neuf pouvoirs, il pourra transférer les pouvoirs en surplus à un autre sociétaire présent qui agira indépendamment.

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir à l'A.G., faites- vous représenter,
votre voix compte. **Confiez le pouvoir ci-dessous, en le complétant, à un adhérent qui y assistera, les pouvoirs non complétés le seront par le bureau sortant, ou envoyez-le *au* secrétaire-adjoint,**
par courrier : **Jean MILLAIRE** , 14 rue Gambetta – 59370 – MONS EN BAROEUL
ou par mail : millaire.jean@neuf.fr

P O U V O I R

Je soussigné:

…….....

Sociétaire N° :…… donne pouvoir à

……

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ASSOCIATION PHILATÉLIQUE LILLOISE du samedi 19 NOVEMBRE 2022

Le : …….. 2022 -

Signature **:** (précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")